

## L'actu du jour

### Le mot du jour : homosexuel

Une femme vivant en couple avec une femme depuis vingt ans a obtenu du tribunal le droit d'adopter un enfant. Une décision importante, puisqu'elle donne le droit, aux homosexuels, de pouvoir adopter un enfant en France. La Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne ont autorisé depuis plusieurs années le mariage et l'adoption à des couples homosexuels.



Un couple homosexuel et leur enfant, à la sortie de la mairie. (photo AFP)

#### D'où ça vient ?

Le terme « homosexuel » est apparu en 1891. Il est formé du préfixe grec « homos », qui veut dire « le même », et de l'adjectif « sexuel » : qui regroupe tout ce qui est lié au sexe. Une homosexuelle ou un homosexuel, c'est une personne qui est attirée sexuellement par des personnes de même sexe. Longtemps tolérée par le droit romain, l'homosexualité a été interdite, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, elle était même considérée comme un crime. Il faut attendre 1791, pour qu'elle ne soit plus interdite et punie, et 2004, pour que les propos homophobes\* soient réprimés au même titre que les propos racistes ou antisémites\*.

#### L'@ctu

C'est une victoire pour les couples homosexuels désireux d'adopter un enfant en France ! Une institutrice qui vit depuis vingt ans avec une autre femme a obtenu l'autorisation de pouvoir adopter un enfant, auprès des tribunaux. Il y a onze ans, dès le début de sa demande d'adoption, Emmanuelle B n'avait pas caché son homosexualité et sa vie en couple. Une première, car dans la majorité des cas, les couples homosexuels demandent à adopter en tant que célibataire pour avoir une chance de voir aboutir leur demande : un des deux se porte candidat à l'adoption. Une

hypocrisie dénoncée par de nombreuses associations d'homosexuels mais aussi par des politiques.

En effet, L'État, représenté par le conseil général, avait alors refusé la demande d'Emmanuelle B, prétextant qu'il n'y avait pas de père. C'est devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qu'Emmanuelle B a obtenu gain de cause : le CEDH a condamné la France pour discrimination sexuelle. Un État ne peut pas interdire l'adoption à un homme ou à une femme parce qu'il est homosexuel, car c'est une façon de traiter un groupe de personnes différemment d'un autre.

Après une bataille de plusieurs années, Emmanuelle B a obtenu du tribunal de Besançon l'autorisation de pouvoir adopter un enfant. Les juges ayant estimé qu'elle et sa compagne pouvaient élever un enfant dans de bonnes conditions. Par conséquent, le conseil général ne pourra plus lui refuser l'agrément d'adoption.

### **Une décision qui soulève de nombreux débats.**

Il y a ceux qui pensent que seuls les couples formés d'une femme et d'un homme peuvent élever un enfant dans de bonnes conditions. Car les enfants ont besoin d'un modèle masculin et féminin pour grandir. C'est la position du président de la République et d'une partie de son gouvernement, mais aussi de nombreuses associations catholiques.

Il y a ceux qui considèrent qu'il vaut mieux être un couple pour adopter un enfant, qu'il soit question de deux femmes, de deux hommes, ou d'un homme et d'une femme. Pour eux, l'orientation sexuelle des futurs parents n'a rien à voir avec l'éducation. Ce qui est important pour l'équilibre de l'enfant, c'est d'avoir deux modèles ou deux parents auxquels ils puissent s'identifier.

C'est la position de la gauche, mais aussi d'hommes politiques de droite, comme Hervé Morin, le ministre de la Défense : « Ce qui compte, d'abord et avant tout, c'est l'amour que peut avoir un enfant, quelle que soit la configuration du couple. »

Et enfin, il y a ceux qui n'ont pas d'avis tranchés sur la question : les indécis, les embarrassés, les perplexes...

Pour le moment, trois pays européens ont autorisé l'adoption aux homosexuels mais également le mariage : les Pays-Bas, la Belgique et dernièrement l'Espagne. En France, les couples homosexuels peuvent se pacser, mais ils n'ont toujours pas le droit d'adopter.

Et toi qu'en penses-tu ?

### **Mini dico :**

\*Antisémitisme : hostilité envers les personnes décriées juives par leur origine ou leur religion.

\*Homophobe : qui éprouve de l'aversion, de la haine, du dégoût pour les homosexuels.

### **Pour en savoir plus :**

Des dates importantes

### **La question du jour :**

Quels sont les pays qui ont autorisé le mariage et l'adoption aux couples homosexuels ?

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)